

ANNEXE 4 : Subvention d'investissement



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

LE CONSEIL GÉNÉRAL de Seine-Maritime
Le Président
Affaire suivie par Mme MARTIN
Tél. : 02-72-10 -68-47
Fax : 02-72-10-68-47
Référence : FRDC/7569

EURL OGARDEN
Chemin Halage,
Parc d'activité du Jonquay II,
76300 Sotteville-lès-Rouen

Le 25/04/2022

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la commission du conseil général, lors de sa séance du 17/04/2022, a décidé d'accorder à la EURL OGARDEN une subvention dans le cadre d'un projet d'investissement portant sur l'acquisition de serres de jardin à usage professionnel installées sur un terrain en cours d'acquisition par l'entreprise Ogarden :

- Le montant de cette **subvention s'élève à 8 000 €** et est relative à l'acquisition de quatre serres de jardins ;
- Cette subvention d'investissement sera **versée le 01/06/2022** sous réserve de la signature de l'acte authentique notarié de l'achat du terrain par Ogarden.

Fait pour valoir ce que de droit [...].

SUBVENTIONS76
PORTAIL DES SUBVENTIONS AUX COMMUNES ET EPCI
- LE DÉPÔT ET LE SUIVI DE VOS DEMANDES DE SUBVENTIONS EN UN CLIC -